

*Direction des routes***Arrêté du 18 avril 2000 portant modification de l'arrêté du 4 décembre 1997 modifié portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité technique paritaire spécial de la direction des routes**NOR : *EQUR0010056A*

Le directeur des routes,

Vu l'arrêté du 4 décembre 1997, modifié par les arrêtés des 16 avril 1998 et 9 novembre 1999, portant désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité technique paritaire spécial de la direction des routes ;

Vu la lettre du 21 janvier 2000 de la Fédération de l'équipement, des transports et des services, cartel administration centrale FO ;

Vu la lettre du 30 mars 2000 du syndicat CGT, fédération nationale de l'équipement et de l'environnement ;

Vu la lettre du 7 avril 2000 du syndicat équipement de la région Ile-de-France CFDT,

Arrête :

Article 1^{er}L'article 1^{er} de l'arrêté du 4 décembre 1997 modifié est modifié comme suit en ce qui concerne les représentants de l'administration et du personnel :**Représentants de l'administration***Membres titulaires*

M. Gandil (Patrick), directeur des routes ;
M. Blanchard (Jean), agent contractuel ;
M. Hatton (Alain), agent contractuel ;
M. Laslaz (Alain), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
M. Leger (Philippe), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Lepingle (François), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Louis (Thierry), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Negre (Jean-Pierre), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Robichon (Yves), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Vieu (Patrick), administrateur civil.

Membres suppléants

M. Parise (Patrice), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
Mme Begon (Hélène), administratrice civile ;
Mme Brihat (Viviane), agent contractuel ;
M. Duval (François), agent contractuel ;
M. Heux (Roger), agent contractuel ;
M. Lucas (Bernard), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
Mme de Mazancourt (Claire), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Nourisson (Jacques), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Turbil (Jean-François), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
Mme van Marle (Marie-Christine), attachée d'administration centrale.

Représentants du personnel**Au titre de la fédération de l'équipement, des transports
et des services cartel administration centrale FO***Membres titulaires*

M. Flury (Olivier), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Manny ;
M. Goethals (Sébastien), ingénieur des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Nicolle ;
M. Morange (Olivier), secrétaire administratif d'administration centrale.

Membres suppléants

Mme Gobe (Odette), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale ;
M. Pantobe (Daniel), agent contractuel ;
M. Trouillet (Pierre), agent contractuel.

**Au titre de la fédération nationale de l'équipement
et de l'environnement CGT**

Membres titulaires

M. Greze (Francis), agent contractuel, en remplacement de Mme Jeanty ;
Mme Liparo (Alice), adjointe administrative d'administration centrale ;
Mme Roussel-Laussat (Marie-Suzanne), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale.

Membres suppléants

Mme Daix (Annick), adjointe administrative principale d'administration centrale ;
Mme Loubat (Monique), technicienne supérieure en chef de l'équipement ;
Mme Sangorin (Carole), adjointe administrative principale d'administration centrale, en remplacement de M. Greze.

**Au titre du syndicat équipement
de la région Ile-de-France CFDT**

Membres titulaires

M. Collet (François), agent contractuel ;
Mme Danin (Béatrice), secrétaire administrative de classe supérieure d'administration centrale ;
M. Duffourg (Jérôme), adjoint administratif des services déconcentrés ;
Mme Ziegler (Monique), secrétaire administrative de classe exceptionnelle d'administration centrale, en remplacement de
Mme Fauvin.

Membres suppléants

Mme Alouis (Françoise), attachée d'administration centrale ;
Mme Broche (Martine), agent contractuel ;
M. Le Du (Yannik), agent contractuel ;
M. Leuxe (André), ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

*Le directeur des
routes,
P. Gandil*